



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École de La Ruche

11 DÉCEMBRE 2024 À 18 H 30

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école de la Ruche et de Dominique-Savio tenue le 11 décembre 2024.

Présents

Noémi Potvin, présidente
Catherine Magny, parent
Myriam Lambert, parent
Valérie Lefebvre, parent
Marjolaine Allard, parent
Audrey Morin, parent
Susan Drejza, parent
Suzie Brassard, enseignante
Julie Audet enseignante
Julie Gingras, enseignante
Olivier Pouliot, enseignant
Sara-Judith Labbé, éducatrice en service de garde
Amélie Larochelle, technicienne en service de garde
Vicky Lessard, orthopédagogue
Marie-Claude Matte, directrice
Karine Boulet, directrice adjointe

Absents

Marie-Pier Lemelin, parent

ORDRE DU JOUR

1. PRÉLIMINAIRES

1.1. Ouverture de la rencontre

Madame Noémi Potvin ouvre la séance du conseil d'établissement à 18 h 32. Elle souhaite la bienvenue aux membres présents.

1.2. Présences et vérification du quorum

Les présences sont prises par Mme Potvin. Il manque Mme Lemelin, mais Mme Drejza, parent substitut, est présente.

1.3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Noémi Potvin fait la lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation. Mme Marjolaine Allard demande d'ajouter le point 4.5 *Rapport du comité de parents* puisqu'elle siège maintenant à ce comité et elle a des informations à transmettre.

097 – CE

R24/12/11-1

IL EST PROPOSÉ PAR madame Valérie Lefebvre et **APPUYÉE PAR** madame Amélie Larochelle d'adopter l'ordre du jour en ajoutant le point 4.5 *Rapport du comité de parents*.

ADOPTÉ à l'unanimité

1.4. Lecture et adoption du procès-verbal du 25 SEPTEMBRE 2024

Madame Noémi Potvin demande si les membres ont lu le procès-verbal et s'ils ont des correctifs à apporter. Aucun correctif à apporter.

097 – CE

R24/12/11-2

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Oliver Pouliot et **APPUYÉ PAR** madame Julie Audet que le procès-verbal du 25 septembre 2024 soit adopté.

ADOPTÉ à l'unanimité

Mme Potvin mentionne qu'il y a une nouvelle directrice adjointe, Mme Karine Boulet. Elle lui demande de se présenter.

1.5. Suivi au procès-verbal

Madame Marjolaine Allard représentera le conseil d'établissement au comité de parents cette année.

1.6. Intervention du public

Aucun public.

2. CONSULTATION — DÉCISIONS

2.1. Approbation : journée porte ton pyj_27 mars (levée de fonds pour Opération Enfant Soleil)

Madame Marie-Claude Matte présente le projet qui consiste à apporter 2\$ afin de pouvoir revêtir un pyjama pendant la journée du 27 mars. (Même si le 2\$ n'est pas donné, les enfants peuvent porter un pyjama.) Près de 4000\$ ont été amassés l'an dernier au total dans les trois établissements pour Opération Enfant Soleil. Mme Potvin ajoute que ce projet est intéressant puisqu'il permet de sensibiliser les élèves.

097 – CE

R24/12/11-3

IL EST PROPOSÉ PAR madame Sara-Judith Labbé et **APPUYÉE PAR** madame Suzie Brassard que la levée de fonds pour Opération Enfant Soleil soit reconduite cette année.

ADOPTÉ à l'unanimité

2.2. Approbation : midis anglais en parascolaire offerts par l'école

Madame Marie-Claude Matte présente le projet de midis d'anglais proposé par monsieur Yves Poirier, spécialiste en anglais. La fréquence serait d'un ou de deux midis par semaine ainsi qu'une fin de journée et ce, pendant 10 semaines. Le coût a été réduit de la première formule présentée, soit 18\$ par midi environ (moins dispendieux s'il y a plus d'inscriptions). Il doit y avoir un minimum de 6 élèves inscrits afin qu'un groupe soit formé. Ce service sera offert de 12h à 12h50. Les enfants peuvent dîner au service de garde auparavant. Pour la fréquentation sporadique au service de garde, le coût est de 4,35\$. Mme Matte demandera si un reçu d'impôt peut être donné aux parents. Il est proposé que le courriel pour les inscriptions soit envoyé à tous les parents de l'école incluant les classes d'adaptation scolaire. De plus, la formule proposée est premier arrivé, premier servi en priorisant les élèves de 6^e année des classes régulières. Par la suite, on regardera le moment de l'inscription pour les autres élèves. Tout le monde est égal.

Un **vote à main levée** a eu lieu et le projet est **adopté à l'unanimité**.

2.3. Approbation : coûts semaine de relâche scolaire 2025

Madame Amélie Larochelle présente la formule de cette année. Il en coûtera 20\$ par élève qui fréquentera le service de garde pendant la semaine de relâche. Les activités se dérouleront à l'école. Elle mentionne qu'il doit y avoir un minimum de 40 enfants inscrits à Dominique-Savio et La Ruche afin que le service soit offert. Dans le cas contraire, les enfants seront redirigés vers une autre école tout près.

097 – CE

R24/12/11-4

IL EST PROPOSÉ PAR madame Catherine Magny et **APPUYÉE PAR** madame Marjolaine Allard que le projet soit accepté comme proposé.

2.4. Approbation : règles de conduite et système de gestion des comportements

Madame Marie-Claude Matte introduit le nouveau système de gestion des comportements qui est disparu depuis la Covid et qui est maintenant un besoin du personnel afin de gérer de façon équitable les écarts de conduite. Mme Karine Boulet mentionne que les élèves ont été mis à contribution pour créer la matrice des comportements attendus en lien avec les valeurs de l'école dans les endroits fréquentés par ceux-ci. En janvier, les élèves auront la présentation de la matrice ainsi que les règles de fonctionnement. De plus, les conséquences leur seront présentées en lien avec les manquements mineurs (qui touchent seulement l'élève) et les manquements majeurs (qui affectent ceux qui entourent l'élève). Il y aura un enseignement explicite des comportements et de la modélisation par les enseignants. Ce système est en parallèle avec une gestion positive des comportements. Les élèves qui adopteront les bons comportements se verront remettre des jetons Wow de la part de tout le personnel de l'école. Une compilation par classe et pour l'école sera faite afin de vivre des activités rassembleuses et ainsi, développer le sentiment d'appartenance à l'école. Tous les élèves participeront aux activités Wow ! Ce système, pour être cohérent, doit avoir un aspect positif et des gestes réparateurs. Ce système sera effectif également au service de garde. L'école du Tournesol aura un système semblable puisque ce sont des élèves que La Ruche accueillera dans les années à venir.

097 – CE

R24/12/11-5

IL EST PROPOSÉ PAR madame Valérie Lefebvre et **APPUYÉE PAR** madame Julie Gingras que ce système soit mis de l'avant dans nos établissements.

ADOPTÉ à l'unanimité

2.5. Changement de calendrier des rencontres du conseil d'établissement

Madame Noémi Potvin demande que le conseil d'établissement se réunisse le 29 janvier 2025 à la place du 21 janvier comme prévu dans le calendrier initial. Les autres dates demeurent inchangées.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Olivier Pouliot et **APPUYÉ PAR** madame Catherine Magny que ce nouveau calendrier des rencontres soit accepté.

ADOPTÉ à l'unanimité

3. INFORMATIONS

3.1. Présentation du suivi budgétaire 24-25

Madame Marie-Claude Matte présente le budget de l'année scolaire 24-25 et Mme Amélie Larochelle présente celui du service de garde également.

3.2. Cour d'école (suivi)

Madame Marie-Claude Matte nous informe que le montant pour la cour d'école ne peut être utilisé cette année. Cela fait suite à une directive ministérielle qui a été communiquée aux différents Centre de service et qui demande que les dépenses soient diminuées. Cependant, le cabanon sera terminé puisque les sommes étaient déjà engagées. La poignée de porte sera à changer compte tenu qu'elle a été brisée.

4. RAPPORTS

4.1. Rapport du président(e)

Madame Noémi Potvin informe qu'il n'y aura pas de collecte de fonds cette année pour du financement.

- 4.1.1** La vice-présidente nous informe qu'il est possible de communiquer avec la Ville de Lévis en composant le 311 afin d'avoir accès à une activité en lien avec l'environnement pour les élèves de l'école. Elle a reçu cette offre d'une technicienne de la Ville.

4.2. Rapport de la direction

Aucun rapport

4.3. Rapport du service de garde

Madame Amélie Larochelle informe qu'elle a un manque d'éducateurs/éducatrices au service de garde depuis le début de l'année. Elle nous mentionne que Sara-Judith et elle ont préparé un calendrier de l'Avent pour les élèves de l'école qu'ils peuvent vivre pendant les heures de cours et au service de garde. Elle mentionne que le poste d'accueil a aussi été décoré.

4.4. Rapport du personnel scolaire

Madame Suzie Brassard mentionne qu'il y a eu un modelage pour la prise des rangs à l'extérieur. Tous les enseignants y ont participé. De plus, les enseignants sont contents du nouveau système de comportement qui leur a été présenté à la dernière rencontre du personnel. En 4^e année, les élèves font des évaluations sous le thème de Noël. En 5^e année, la situation d'écriture présentée était sous le thème des Fêtes. Le 12 décembre, le projet *Semer de la joie* aura lieu. Tous les élèves de l'école ont été invités à apporter un cadeau emballé et, après le dîner, une grande marche se mettra en branle vers la Centre d'entraide afin d'aller y déposer les cadeaux.

4.5. Rapport du représentant(e) au comité de parents

Madame Marjolaine Allard mentionne que 11 écoles du CSSDN recevront des sommes afin d'aménager leur cour d'école. De plus, il y aura une nouvelle école à Lévis. Douze classes sont prévues dans cette école, mais pas de préscolaire. Aussi, la fratrie aura priorité pour les demandes d'admission dans les écoles du CSSDN. Le comité EHDAA donnera une formation pour les parents pour qui les enfants auront un premier plan d'intervention. La Fondation Musique en tête offre des cours de musique **gratuits** aux élèves de 2^e, 3^e et 4^e année lors de leur première inscription. L'école doit aussi en financer une partie. Finalement, Mme Allard nous mentionne qu'elle a partagé au comité de parents une belle réalisation de Madame Josée, éducatrice en adaptation scolaire. Ce projet consistait à apprendre comment se faire des amis.

5. AUTRES POINTS

5.1. Date de la prochaine rencontre est le 29 janvier 2025

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

6.1. Heure de la levée de l'assemblée : 20h36

IL EST PROPOSÉ PAR madame Amélie Larochelle et **APPUYÉE** par madame Julie Audet que la séance soit levée.

Noémi Potvin
Présidente

Marie-Claude Matte
Directrice